Fiche de Données de Sécurité

www.testors.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette: Testors Extreme Lacquer Graphite Dust

Nom: TSTRS 3PK TSPR EXTR LAQ GRAPHITE DUST

Date de Révision: 2/25/2025

Étiquette d'un Produit: 1849MT

Société/Entreprise: 4/1/2022

Utilisation Recommandée: Couche de Finition / Aérosols

Société/Entreprise:
Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Fabricant:
Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d´urgence: Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
47% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aerosol, category 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Conteneur sous Pression	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité reproductive, catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Propane	74-98-6	10-30	GHS04	H280
Toluène	108-88-3	7.0-13	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-315-332-336-361-373
Éthanol	64-17-5	7.0-13	GHS02	H225
Acétate d'éthyle	141-78-6	5.0-10	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
N-Butane	106-97-8	5.0-10	GHS04	H280
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	5.0-10	GHS07	H315-319
Méthyléthylcétone	78-93-3	3.0-7.0	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Acétone	67-64-1	1.0-5.0	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Mineraux du Groupe des Micas	12001-26-2	0.5-1.5	Indisponible	Indisponible
Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène	6846-50-0	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Butylbenzylphtalate	85-68-7	0.1-1.0	GHS06-GHS08	H331-360
2-Methylpropyl 2-methylprop-2-enoate	97-86-9	0.1-1.0	GHS02-GHS07	H226-315-317-319-335
Xylène	1330-20-7	0.1-1.0	GHS02-GHS07	H226-315-319-332

Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau a l'eau immediatement et abondamment. Retirer les vetements. Obtenir des soins medicaux immediatement. Laver les vetements separement avant de les reutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induisez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Les contenants peuvent eclater et degager une substance tres toxique s'ils sont exposes a la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Propane	74-98-6	25.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Toluène	108-88-3	15.0	20 ppm	N.E.	200 ppm	300 ppm
Éthanol	64-17-5	15.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Acétate d'éthyle	141-78-6	10.0	400 ppm	N.E.	400 ppm	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Méthyléthylcétone	78-93-3	10.0	75 ppm	150 ppm	200 ppm	N.E.
Acétone	67-64-1	5.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Mineraux du Groupe des Micas	12001-26-2	5.0	0.1 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène	6846-50-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Butylbenzylphtalate	85-68-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Methylpropyl 2-methylprop-2-enoate	97-86-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Decomposition Temperature, °C**	Non Déterminé
Couleur	Dark Gray	**pH**	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	**Kinematic Viscosity**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Pue
Freezing Point / Melting Point, °C	Non Déterminé	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow)**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus rapidement que l'Éther
Lower Explosion Limit, vol%	1.1	**Gravité spécifique**	0.742
Upper Explosion Limit, vol%	19.0	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Point d´éclair, °C	-96	**Particle Characteristics**	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque des brûlures aux yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brulures de la peau. Peut etre absorbe par la peau en quantites nocives. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Grave irritant; peut causer des lesions cutanees permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lesions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose

de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite. Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/L Rat
141-78-6	Acétate d'éthyle	5620 mg/kg Rat	>18000 mg/kg Rabbit	N.E.
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
5131-66-8	Éther de Monobutyl de propylèneglycol	3300 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.
78-93-3	Méthyléthylcétone	2483 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rabbit	N.E.
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
12001-26-2	Mineraux du Groupe des Micas	N.E.	N.E.	25000
6846-50-0	Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène	>2000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	25
85-68-7	Butylbenzylphtalate	2330 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	>6.7 mg/L Rat
97-86-9	2-Methylpropyl 2-methylprop-2-enoate	9590 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>10000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Toxicité pour la Reproduction, Corrosion ou Irritation de la Peau, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Toluène	108-88-3
Méthyléthylcétone	78-93-3
Xylène	1330-20-7

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* **Inflammabilité:** 4 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 4 **Instabilité:** 0

Maximum Incremental Reactivity: 1.33

Date de Révision de la FDS: 2/25/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Changement du Numéro CAS Réglementaire
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Changement du Marque des Substances Dangereuses
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.